



COMMUNE DE  
**St-Légier-La Chiésaz**

Préavis N° 04/2007 concernant l'achat d'une  
bande de terrain sur la parcelle N°2095,  
propriété de Madame Marie-Louise Guex, en  
bordure du chemin de Chamoyron

**EXTRAIT**

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de St-Légier-La Chiésaz du 26 mars 2007 présidée par M. Guy Marti, Président.

Le Conseil communal de St-Légier-La Chiésaz, vu le préavis N° 04/2007, ouï le rapport de la commission chargée de son étude.

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

**a accepté à la majorité des voix moins une abstention les conclusions du préavis municipal, à savoir :**

1. Autoriser la Municipalité à acheter la bande de terrain de 166 m<sup>2</sup> à Mme Marie-Louise Guex et à signer tous les documents nécessaires
2. Autoriser la Municipalité à vendre le petit triangle de terrain communal de 8 m<sup>2</sup> à Mme Marie-Louise Guex et à signer tous les documents nécessaires
3. Octroyer à cet effet à la Municipalité un crédit de CHF 70'000.-
4. Financer la dépense par la trésorerie courante
5. Amortir cet investissement sur l'exercice courant, par le compte 430.3144.

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 26 mars 2007

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président

  
Guy Marti

La secrétaire

  
Valérie Willemin

St-Légier-La Chiésaz, le 27 mars 2007

---